

9 OCTOBRE, 12 NOVEMBRE : L'HEURE DE LA MOBILISATION EST VENUE !

Les prochains jours seront déterminants pour nos métiers, nos salaires, nos conditions de travail et pour l'ensemble des salariés. Il s'agit de construire la riposte aux attaques que lance le gouvernement contre nos professions :

- **2650 postes d'enseignants du 2nd degré en moins au budget 2019** pour 32000 élèves en plus !
- une **réforme du lycée** qui ne peut plus cacher son lot de pertes de postes, la mise en concurrence des disciplines et des lycées
- la volonté ministérielle de **mise en place « d'écoles du socle »** (collège et écoles fusionnés), avec polyvalence disciplinaire et augmentation du temps de travail des enseignants
- la **remise en cause de la professionnalité des PsyEN** avec la disparition programmée des CIO, leur lieu de travail, et le transfert des DRONISEP aux régions.
- la volonté de **différencier la gestion des CPE de celle des enseignants**, à l'œuvre dans toute une série de mesures, qui briserait les équipes éducatives et serait une atteinte grave au métier de CPE (pétition intersyndicale en ligne dès lundi)
- la **remise en cause du rôle des CAP, CHSCT**, et la volonté de recourir désormais à davantage de contractuels plutôt qu'à des personnels titulaires. Une loi Fonction publique est annoncée en janvier 2019
- une **nouvelle réforme des retraites** qui rendrait tout calcul des droits acquis impossible, remettrait en cause le calcul de la pension sur les 6 derniers mois et pénaliserait particulièrement les personnels de l'éducation peu concernés par les primes. (<https://www.snes.edu/La-bataille-des-retraites.html>). Une loi est annoncée au 1er semestre 2019.
- la **fusion des académies** en 13 « régions académiques » qui préfigure une large déconcentration dépossédant l'État et l'exonérant de sa responsabilité de faire respecter le principe constitutionnel d'égalité d'accès à l'éducation.

Le calendrier gouvernemental s'accélère, **accélérons celui de la mobilisation** : le SNES-FSU appelle à multiplier les mobilisations dans le cadre d'un plan d'action :

- **agir par tous les moyens le 9 octobre** (grèves d'établissements mais aussi participation aux manifestations, AG, heures syndicales qui débouchent sur une interpellation du ministre, etc.) dans le cadre de la journée interprofessionnelle. L'appel Fonction publique pour le 9 octobre est là : <https://www.snes.edu/Appel-unitaire-du-9-octobre.html> .
- **se mettre massivement en grève le lundi 12 novembre** dans le cadre de l'appel à la grève de toute l'éducation qui est ici : <https://www.snes.edu/Education-nationale-greve-le-12-novembre.html>

Si nous appelons à l'action, et en particulier si nous annonçons dès maintenant la grève du lundi 12 novembre, c'est parce que nous avons la conviction que l'heure est extrêmement grave et qu'il nous faut donc pouvoir préparer bien en amont une grève exceptionnelle par son caractère massif. **Dans l'unité (l'appel au 12 novembre devrait être signé par une intersyndicale très large qui n'est pas encore finalisée), avec toute la profession et avec l'ensemble des salariés, nous pouvons inverser le cours des choses.**

9 OCTOBRE : LIEUX ET HORAIRES DES MANIFESTATIONS DANS L'ACADÉMIE

- NARBONNE** : 10h30, Préfecture
- CARCASSONNE** : 10h30, Portail des Jacobins
- ALÈS** : 10h30 devant la gare SNCF
- BAGNOLS SUR CÈZE** : 11h devant la poste
- UZÈS** : 10h30 Esplanade
- NÎMES** : MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE à 14h30, Maison Carrée
- MONTPELLIER** : 10h, Peyrou
- BÉZIERS** : 10h30, Bourse du Travail
- MENDE** : 17h, Préfecture
- PERPIGNAN** : 10h30, place de Catalogne



RÉFORME DU LYCÉE ET DU BAC

Contrairement à certaines organisations syndicales qui, durant un temps, ont été favorables à la réforme du lycée et du Bac et qui, depuis quelques semaines, en perspectives des prochaines élections professionnelles, s'affichent comme profondément hostiles à ces deux réformes, **le SNES-FSU, depuis l'origine de ces projets est opposé à ces réformes** qui pour lui, nourrissent :

- une perspective contraire à la démocratisation du second cycle en favorisant la reproduction de l'élitisme social en place,
- l'éclatement du second degré en instaurant un socle de fin de collège et un « bac-3/bac+3 », et la structuration de réseaux des lycées et de réseaux de l'école du socle (écoles et collèges),
- une discrimination forte (par la modularité) à l'accès à une culture commune pour tous les élèves, en les obligeant à choisir dès la fin de la classe de seconde, des enseignements de plus en plus limités et censés s'inscrire dans les futurs attendus de ParcoursSup !,
- de lourdes menaces sur le devenir des postes enseignants en lycée (annonce de 2650 suppressions de postes dans le second degré au budget 2019),
- une considérable dégradation du quotidien de travail des professeurs et des élèves en multipliant les évaluations durant le cycle terminal pour transformer le diplôme national du baccalauréat en diplôme local (avec 50 % d'évaluations locales).

Face à la volonté ministérielle d'individualisation des parcours scolaires, cause de mise en concurrence des disciplines, des équipes et des établissements, et face à un planning institutionnel qui prive les professeurs de tout échange collectif dans chaque lycée avant que les remontées soient effectuées par les proviseurs (le 5 novembre dernier délai), **le SNES-FSU a demandé à la Rectrice de Montpellier ainsi qu'aux proviseurs la tenue d'une demi-journée de discussion dans chaque lycée pour expliquer l'opposition à cette réforme, en exposer les dangers et défendre, a minima, le maintien de l'offre de formation actuelle.**

Le SNES-FSU invite tous les professeurs, avant les vacances d'automne, à investir collectivement les différents espaces d'échange sur le sujet pour défendre l'offre de formation et donc le devenir des postes implantés dans chaque lycée. L'action la plus collective possible sera déterminante dans les semaines à venir. Le SNES-FSU poursuivra son action de mobilisation de tous les collègues, comme il a pu le faire depuis déjà plus d'un an à ce sujet.



AED/AESH/AP/PEC-CUI

Les suppressions de postes et la complexité de vos contrats méritent d'échanger sur vos conditions de travail et les problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos établissements.

Nous tenons à votre disposition un mémento spécial, n'hésitez pas à nous le demander !

Pour porter vos revendications rejoignez-nous lors des stages départementaux (cf. plus bas)

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Dans le cadre du PPCR, les collègues concernés par l'avancement accéléré aux 7^e et 9^e échelons ou promouvables à la hors-classe (à partir de 2 ans d'ancienneté dans le 9^e échelon), participent à un « RdV de carrière » l'année qui précède leur participation à la campagne d'avancement. Toutes les infos dans notre ["Flash carrière" de septembre 2018](#)

Contestation de l'avis recteur

Les collègues ayant eu un rdv de carrière l'an dernier ont eu connaissance de l'avis recteur le 18 septembre. Ils ont un mois à partir de cette date pour déposer un recours. Consulter [notre guide des recours "rdv de carrière"](#), et le [modèle de recours gracieux auprès de la Rectrice/du Ministre](#).

STAGES SNES-FSU

Le SNES organise tout au long de l'année des stages ouverts à tou-tes :

- **Jeudi 8 novembre**, lycée Maillol, Perpignan : **La Fonction Publique** (stage FSU 66), avec la participation de Benoit Teste, secrétaire général du SNES.
- **Vendredi 9 novembre**, lycée Joffre, Montpellier : **Psy-EN** (regroupement académique des Psy-EN EDO)
- **Mardi 13 novembre**, lycée Jean Moulin, Pézenas : **Langues Vivantes** ; participation de Marc Rollin, du secteur LV du SNES national
- **Lundi 19 novembre**, lycée Jules Guesde, Montpellier : **Nouveau management public** ; intervention de Evelyne Bechtold-Rognon, professeure de philosophie, présidente de l'Institut de recherches de la FSU, auteure de [Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ? En finir avec le nouveau management public](#)
- **Jeudi 29 novembre**, siège du SNES, Montpellier : **AED/AESH/AP/PEC**, avec Mireille Guibbert, responsable académique du secteur AED/AESH
- **Jeudi 29 novembre**, lycée Loubatières, Agde : **Lycée**
- **Jeudi 29 novembre**, lycée de Canet en Roussillon : **Le 2nd degré dans tous ses états** (stage SNES 66)
- **Jeudi 29 novembre** : des stages « **Collège** » sont organisés à Nîmes, Montpellier, Mende, Carcassonne : prendre contact avec les sections départementales
- **Vendredi 30 novembre**, lycée Picasso, Perpignan : **AED/AESH/AP/PEC, contractuels**

Pour participer à un ou plusieurs stages, c'est très simple :

- déposer au secrétariat de votre établissement [l'imprimé rectoral de demande de congé](#) (en PJ) rempli et signé. Votre établissement le transmettra au rectorat. (**Attention** : l'imprimé de demande de congé est à déposer au secrétariat de votre établissement **30 jours avant le stage dernier délai** !)

- nous prévenir de votre inscription [par mail](#) de préférence. Les frais de transports, de parking, de garde d'enfants, de repas sont remboursés aux adhérents.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

29 > 06
NOV DÉC

Votez !



POUR AGIR ENSEMBLE

Les élections professionnelles **auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018.**

Découvrez le fonctionnement de ces élections, le bilan de vos élu-es SNES-FSU, et prochainement, retrouvez nos listes, le programme et les outils de campagne sur <https://www.elections2018-education.fr/>.

PÉTITIONS



À signer et à faire signer !

- [Pour la réintégration des CPE dans le statut dérogatoire au statut général de la Fonction Publique](#)
- [Sauver le service public d'information et d'orientation](#)
- [Remboursez la CVEC pour les stagiaires de l'Éducation Nationale](#)

SNES-FSU Montpellier

Enclos de Lys, B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER

04.67.54.10.70 ; s3mon@snés.edu ; <http://www.montpellier.snés.edu>



ADHÉREZ AU

[L'adhésion en ligne](#)
[Le bulletin d'adhésion](#)